

## Inscriptions et informations

### Evaux et Menil :

Amélie CLAUDEL - Directrice de l'accueil Périscolaire d'Evaux et Menil  
03 29 34 13 58 - [amelie.claudet@orange.fr](mailto:amelie.claudet@orange.fr)

### Socourt :

Nathalie THOMAS - Animatrice au Foyer Rural de Socourt  
06 72 62 02 00 - [frsocourt@gmail.com](mailto:frsocourt@gmail.com)

### Chamagne :

Rachel THURIOT - Animatrice Référente NAP  
06 85 74 19 61 - [rachel.thuriot@mouvement-rural.org](mailto:rachel.thuriot@mouvement-rural.org)

### Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges :

58, route de Neufchâteau 88500 POUSSAY  
Olivier CONSTANT - Animateur Départemental  
03 29 37 86 93 - [olivier.constant@mouvement-rural.org](mailto:olivier.constant@mouvement-rural.org)



Les Foyers Ruraux, c'est aussi les vacances !

# ACCUEIL de LOISIRS Evaux et Menil

Du 26 février au 2 mars 2018 de 3 à 11 ans

Nous proposerons aux enfants de nombreuses activités sur le thème :



Navettes en minibus depuis  
Chamagne et Socourt !  
Garderie Matins et Soirs

## Le prochain Accueil de Loisirs



Vacances de Printemps :  
L'Accueil de loisirs se déroulera à

**SOCOURT**  
du 23 au 27 avril 2018

Et toujours avec une navette  
matins et soirs



Imprimé par la FDFR des Vosges

Les Accueils de Loisirs sont des actions éducatives de proximité soutenues par nos partenaires



Les communes de :  
Chamagne  
Evaux et Menil  
Socourt



Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges  
58 route de Neufchâteau 88500 POUSSAY  
Tél : 03.29.37.41.42 E-mail : [foyers.ruraux88@wanadoo.fr](mailto:foyers.ruraux88@wanadoo.fr)  
Site : [www.foyers-ruraux-vosges.org](http://www.foyers-ruraux-vosges.org)



A l'occasion des vacances d'hiver, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges, le Foyer Rural de Socourt et les communes d'Evaux et Menil, Chamagne et Socourt proposent 5 jours d'Accueil de Loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans avec de nombreuses activités sur le thème :



## Le Monde Marin

Cette thématique favorisera la découverte des milieux naturels mais sera aussi le prétexte à de nombreux jeux et de nouvelles animations.

Ces différentes activités seront surtout des moments d'amusement et de partage très forts.

Car les vacances, ce sont aussi de nombreuses autres activités et jeux : grands jeux, activités créatives, jeux sportifs, sorties...

Les enfants auront aussi la possibilité d'exprimer leurs envies : jeux sportifs, de société, de plein air, travaux manuels, exploration de la nature... Et ainsi participer à l'élaboration de leurs vacances !

L'équipe d'animation veillera à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe et proposera des activités adaptées à chaque âge.

# Découvrir et grandir en s'amusant ! Un beau programme pour les vacances !



Pour profiter au mieux de nos activités et sorties en extérieur, soyez à l'aise (des vêtements usagés feront l'affaire...)!

## LE FONCTIONNEMENT

- L'accueil de loisirs fonctionnera du 26 février au 2 mars 2017. Il se déroulera à la salle polyvalente. Il s'adresse à tous les enfants de 3 à 11 ans.
- Les enfants seront accueillis de 8h30 à 17h30. Au besoin, un temps de garderie peut être mis en place le matin et le soir en fonction des besoins - service payant
- Les inscriptions s'effectuent à la semaine avec possibilité d'une participation à la demi-journée.
- Une navette (minibus de 8 places) est proposée aux familles le matin et le soir. Elle permettra aux enfants de venir à l'accueil à partir de Chamagne (vers 8h00 et 18h00) et de Socourt (vers 8h15 et 17h45). Nous vous informerons des horaires précis dès la clôture des inscriptions.

## LA PARTICIPATION

Vous trouverez ci-dessous les tarifs en fonction de votre quotient familial CAF. Pour en bénéficier, vous devez amener un justificatif.

Quotient familial CAF	Semaine journées pleines		Semaine demi-journées	
	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant et +	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant et +
QF supérieur à 680	74 €	69 €	36 €	34 €
QF entre 571 et 680	70 €	65 €	34 €	32 €
QF inférieur à 571	66 €	61 €	32 €	30 €

Les aides aux familles viennent en déduction. Un acompte de 20 € est versé à l'inscription. **Le solde sera réglé au début du centre.**

**Chaque enfant doit être titulaire d'une carte d'adhésion aux Foyers Ruraux.** Vous pouvez vous la procurer auprès d'un des Foyers Ruraux de votre secteur (notamment Evaux et Ménil et Socourt). Pour plus d'information, contactez la Fédération des Foyers Ruraux.

## LES AIDES POSSIBLES

Le centre est agréé par les services de l'état (DDCSPP) ce qui ouvre droit à certaines aides (CAF, communes, comité d'entreprise, caisse d'assurance complémentaire). N'hésitez pas à vous renseigner. Les paiements peuvent aussi s'effectuer avec les chèques vacances.

## L'INSCRIPTION Date limite le 19 février

Le dossier d'inscription (un dossier par enfant) se compose de :

- La fiche d'inscription.
- La fiche sanitaire.
- Les justificatifs des vaccins à jour (copie du carnet de santé).
- L'acompte de 20 € par enfant (Chèques libellés à l'ordre de la FDFR des Vosges).
- Les documents permettant de bénéficier d'aides financières éventuelles (Bons Loisirs CAF, MSA, C.E....)\*

**\* Aucune aide ne sera déduite sans justificatif**